

Gerechtigkeitsgasse 81
3011 Berne
Téléphone 031 633 76 33
Télécopie 031 634 51 55
www.be.ch/om
kja@jgk.be.ch

Mémento à l'intention des autorités, des services spécialisés et des spécialistes chargés de placer des enfants se trouvant en situation de détresse

Prise en charge d'enfants et d'adolescents en cas d'urgence

Contexte



Les placements d'urgence interviennent lorsqu'un enfant ou un adolescent doit être placé sans que la démarche ait pu être planifiée à l'avance, parce que les parents ou les éducateurs ne peuvent subitement plus assumer leur rôle. Les raisons se trouvant à l'origine de cette situation vont de l'accident à l'arrestation en passant par les problèmes psychiques ou physiques aigus. Les autorités, services spécialisés ou spécialistes concernés (police, autorités de protection de l'enfant et de l'adulte [APEA], services sociaux, médecins, etc.) se voient obligés de trouver dans un laps de temps d'une à deux heures un lieu d'accueil pour les enfants en détresse. Ces situations se produisent notamment aussi pendant la nuit.

Les institutions d'accueil énumérées à la page 2 sont disposées à accueillir des enfants ou des adolescents en cas d'urgence. Elles sont en général en mesure de les prendre en charge dans un très bref délai (pour une période toutefois limitée). La liste comprend des institutions subventionnées directement par le canton de Berne (tarif: 30 fr. par nuit et par enfant) tout comme des institutions privées facturant le prix complet. La prise en charge par une clinique de pédiatrie pour raisons médicales ou psychiatriques peut être remboursée par la caisse-maladie.

Quelques points importants

- Lorsqu'il est nécessaire de placer un mineur, il convient de considérer les questions suivantes:
 - L'un des parents, la parenté ou les voisins seraient-ils en mesure de s'occuper de l'enfant le temps de lui trouver un lieu d'accueil stable?
 - L'enfant doit-il être pris en charge par des professionnels?
 - L'enfant a-t-il besoin d'un traitement médical ou d'un accompagnement psychologique?
- Si l'APEA de la commune de domicile des parents ou du lieu de séjour de l'enfant n'a pas encore été impliquée, elle doit être consultée avant qu'une demande ne soit adressée à une institution, ou en tout cas le plus rapidement possible.
- Le placement d'urgence est en règle générale une solution de secours. Pour les institutions qui accueillent des enfants en urgence et acceptent parfois d'être sollicitées au-delà de leur

capacité, il est indispensable que l'autorité de protection de l'enfant compétente ou le service spécialisé qu'elle aura mandaté trouve une solution dans les deux ou trois jours.

- L'APEA compétente détermine, le cas échéant, quelles sont les enquêtes ou les mesures de protection de l'enfant nécessaires et octroie aux institutions d'accueil une garantie de participation aux frais pour le placement.
- Il peut être nécessaire de déterminer avec l'institution quels sont les sujets qui peuvent être ou non abordés avec l'enfant ou comment réagir par exemple
 - lorsque l'enfant exprime des choses surprenantes,
 - lorsque des blessures / des abus / des négligences sont constatés,
 - en rapport avec le droit de visite des parents ou leur droit à venir chercher l'enfant.

Institutions proposant des places de prise en charge d'urgence atteignables 24 heures sur 24

| Institution | Numéro de téléphone | Remarques | Sexe / âge |
|---|---------------------|---|-------------------------------------|
| Kompetenzzentrum Schlossmatt Kindernotaufnahmegruppe Kinosch, 3008 Berne www.schlossmatt-bern.ch | 031 381 77 81 | | Filles et garçons de 7 à 14 ans |
| Kompetenzzentrum Schlossmatt Notaufnahmegruppe für Jugendliche NAG, 3006 Berne www.schlossmatt-bern.ch | 031 381 79 07 | | Filles et garçons de 14 à 20 ans |
| Etoile du Ried, Home d'enfants, 2502 Bienne www.kinderhaussternimried.ch | 032 344 19 20 | En dehors des heures de bureau: 079 507 84 23 allemand et français | Filles et garçons de 0 à 7 ans |
| Kinder- und Jugendheim Sunnehus, 3741 Frutigen www.sunnehus-frutigen.ch | 079 759 13 28 | | Filles et garçons de 0 à 18 ans |
| Chinderhuus Ebnit 3780 Gstaad www.chinderhuusebnit.ch | 033 744 15 34 | En dehors des heures de bureau: 033 744 15 75 ou 033 744 15 86 | Filles et garçons de 4 à 14 ans |
| Stiftung Passaggio 3432 Lützelflüh Places de prise en charge d'urgence chez les familles partenaires www.passaggio.biz | 079 792 62 86 | | Filles et garçons de 14 à 16 ans |
| Clinique de pédiatrie de l'Hôpital de l'Île, Berne Groupe de protection de l'enfant | 031 632 92 77 | Prise en charge en l'absence d'indication médicale uniquement en cas d'urgence (p. ex. la nuit) et d'un commun accord, pour 1 à 2 jours au maximum allemand et français | Filles et garçons de 0 à 16 ans |
| Clinique pour enfant Wildermeth au centre hospitalier de Bienne | 032 324 24 24 | Prise en charge en l'absence d'indication médicale pour 2 ou 3 jours au maximum allemand et français | Filles et garçons de 0 à 16 ans |

Vous trouverez les coordonnées d'autres institutions proposant des places de prise en charge d'urgence sur le site Internet www.socialbern.ch (Association bernoise des institutions sociales).